Image not found or type unknown

Attestation de biens de famille

Par **chanterlaure**, le **21/01/2013** à **11:30**

Bonjour

on me demande de fournir un justificatif des biens m'appartenant, sachant que pour certains meubles, il s'agit de meubles donnés par ma grand-mère décédée, et d'autres pour lesquels je n'ai plus de factures car cela fait plus de 20 ans que je les ai. Comment faire ? Pourriez-vous me fournir un modèle ?
Dans l'attente

Cdt

Par **citoyenalpha**, le **21/01/2013** à **16:32**

Bonjour

dans quel cadre on vous demande ces justificatifs?

En tout état de cause la copie du bail accompagné d'un listing des biens présents dans votre appartement suffit puisqu'il existe une présomption de propriété des meubles au bénéfice du propriétaire ou locataire d'une propriété.

Restant à votre disposition.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés